

Académie de médecine. Bulletin de l'Académie de médecine. 1849-1850.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

127

**BULLETIN**

DE

**L'ACADÉMIE NATIONALE**

**DE MÉDECINE,**

PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA COMMISSION DE PUBLICATION,

ET RÉDIGÉ

PAR MM. **FRÉD. DUBOIS**, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL,  
**GIBERT**, SECRÉTAIRE ANNUEL, ET **J.-B. BOUSQUET**,  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL.

**TOME XV.**

QUATORZIÈME ANNÉE.

---

**A PARIS,**

**CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,**

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE,  
RUE HAUTEFEUILLE, 19.

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

A MADRID, CHEZ C. BAILLY-BAILLIÈRE, CALLE DEL PRINCIPE, 11.

—

1849—1850.



---

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1849.

—  
**PRÉSIDENCE DE M. VELPEAU.**  
—

~~la section pour la première, et à la commission future pour la seconde.)~~

~~VI. Lettre de M. le docteur Aug. DURAND, de l'hôpital militaire du Gros-Cailou, avec envoi de trois brochures. (Voir plus loin.)~~

~~VII. Autre de M. le docteur HERPIN, de Metz, avec envoi d'un mémoire imprimé sur la désinfection. (Voir plus loin.)~~

~~VIII. Lettre de M. le docteur NEUCOURT, de Verdun, avec envoi d'un mémoire sur une épidémie de *suette miliaire*. L'auteur sollicite le titre de membre correspondant. Son mémoire sera renvoyé à une commission composée de MM. Mêlier, Bricheteau, Martin-Solon et J. Guérin.~~

IX. Nouveau cas de mort par le chloroforme (1). Observation adressée par M. le docteur A. DE CONFÉVRON, médecin des hôpitaux de Langres. (Commissaires : MM. Robert, Gibert et Malgaigne.)

coliques violentes, et d'un resserrement spasmodique de l'épigastre et du pourtour du thorax.

» Seul et sans secours, il se fit lui-même des frictions avec ses vêtements sur les jambes pour modérer la violence des crampes. Le mal allait croissant, lorsque, environ deux heures après, il survint une sueur excessivement abondante, qui mit fin à cette scène morbide. La sueur ne cessa pas dans la journée du 20; elle dure encore aujourd'hui 5 octobre, avec une éruption miliaire qui parut le 21.

» Serait-ce à cette sуетte épidémique que nous devrions d'être affranchis du choléra grave qui nous entoure de toutes parts ?

» Les faits prononceront plus tard la réponse à cette importante question. » — (*Commission du choléra.*)

### COMMUNICATION VERBALE.

Anesthésie. — A l'occasion de la pièce citée ci-dessus relative à un cas de mort par le chloroforme, M. le président entretient l'Académie de quelques expériences faites dans son service de l'hôpital de la Charité, dans le but d'obtenir l'insensibilité partielle à l'aide de l'application d'un mélange réfrigérant suivant le procédé du docteur ARNOTT. Cette application est suivie d'une congélation temporaire qui donne à la peau une insensibilité que l'on pourrait utiliser dans les opérations superficielles.

---

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 1849.

—  
**PRÉSIDENCE DE M. VELPEAU.**  
—

~~mode de vaccination plus efficace que celui généralement suivi. Il croit qu'on ne peut compter sur les effets préservatifs de cette opération qu'en pratiquant de quinze à vingt-cinq et même trente piqûres dans les régions axillaires et inguinales. (Commission de vaccine.)~~

V. Lettre de M. DELABARRE FILS, dentiste, qui se plaint du peu d'attention donnée à ses remarques sur l'action du chloroforme. Ayant appliqué cet agent anesthésique à près de 10,000 sujets de tout âge et de divers tempéraments, il ne saurait s'expliquer les accidents isolés que l'on signale de temps à autre à l'Académie, que comme des effets d'une administration vicieuse du chloroforme; il croit que l'un des moyens les plus sûrs d'éviter tout accident, c'est de ne jamais chloroformiser que des sujets à jeun. Dans plusieurs cas mortels, l'autopsie a fait voir que l'estomac était rempli de nourriture. — M. ROUX fait remarquer à cette occasion que les chirurgiens, soit à l'hôpital, soit en ville, n'opèrent guère que le matin, et sur des sujets à jeun, en sorte que l'administration du chloroforme, comme agent anesthésique, est généralement faite dans les conditions que demande M. Delabarre. Cette lettre sera renvoyée à la nouvelle *Commission du chloroforme.*

---

SÉANCE DU 3 JANVIER 1850.

—

**PRÉSIDENTENCE DE M. BRICHETEAU.**

—



~~Il n'y a, dans notre réserve, rien d'offensant pour personne. Dans tous les cas, ce ne serait pas à M. Piorry de s'en plaindre; il n'est pas assez étranger à l'histoire de l'esprit humain pour ne pas savoir qu'il est toujours un peu dangereux pour un auteur d'être trop au-dessus de ses juges.~~

~~Au reste, la dissidence de nos opinions ne nous ôte rien de l'estime que nous avons pour le maître et pour le disciple, à qui nous vous proposons de faire écrire pour le remercier de sa communication, et pour en solliciter de nouvelles.~~

*(Adopté.)*

---

## OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

1. Traité théorique et pratique de la méthode anesthésique appliqué à la chirurgie, par le docteur Bouisson, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Montpellier. 1849, 1 vol. in-8,

---

SÉANCE DU 22 JANVIER 1850.

**PRÉSIDENCE DE M. BRICHETEAU.**

V. Lettre de M. Delabarre fils, dentiste à Paris, pour rappeler les précautions à prendre dans l'administration de l'éther et du chloroforme comme moyens anesthésiques.

Ces précautions sont :

« 1° S'abstenir scrupuleusement d'éthériser les sujets *affectés de lésions graves* des organes essentiels à l'existence, et les individus épuisés par des pertes de sang considérables.

» 2° N'employer que de l'éther ou du chloroforme *parfaitement purifiés*.

» 3° Ne jamais éthériser sans pencher *en avant* la tête des sujets.

» 4° Ne se servir que d'appareils permettant *toujours* à l'air atmosphérique de se mêler aux vapeurs anesthésiques,

» 5° Ne faire inspirer ces vapeurs que lentement et progressivement, jamais spontanément à haute dose.

» 6° Enfin n'éthériser que des sujets complètement à jeun. »

---

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1850.

—

**PRÉSIDENCE DE M. BRICHETEAU.**

—

VII. État des vaccinations de l'Yonne et du Calvados.  
(*Commission de vaccine.*)

CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

I. Des effets thérapeutiques du tartre stibié à hautes doses dans les maladies. — Mémoire envoyé au concours de l'Académie, n° 1, avec cette épigraphe : *L'art de guérir est fondé sur l'observation.*

II. Mémoire sur la douleur, envoyé au concours Civrieux n° 1, sans épigraphe.

III. Mémoire sur le même sujet, même destination n° 2, avec cette épigraphe : *Ubi dolor ibi fluxus.*

IV. Du diabète chez les animaux, et en particulier du diabète sucré observé chez une chienne âgée de six à sept ans, nourrie exclusivement pendant toute sa vie avec la chair de bœuf cru, par M. LEBLANC. (*Commissaires* : MM. Martin-Solon, Barthélemy et Rayer.)

V. Recherches de la trachéotomie, par M. le docteur FATON, médecin à Vendôme. (*Commissaires* : MM. Velpeau, Bégin et Laugier.)

---

SÉANCE DU 26 MARS 1850.

—

**PRÉSIDENTE DE M. BRICHETEAU.**

—

de M. le docteur DUSENIL, sur une épidémie de fièvre typhoïde qui a régné dans la commune de Villiers-en-Bois. (*Même commission.*)

IX. Lettre du même, même date, avec envoi d'un rapport de M. le docteur SALLES, sur une épidémie de fièvre typhoïde qui a régné dans la commune de Villers-Bouton. (*Même commission.*)

X. Lettre du même, même date, avec envoi d'un rapport de M. le docteur LECONTE, médecin à Eu, sur une épidémie de fièvre typhoïde qui a régné dans la commune de Saint-Pierre-en-Val (Seine-Inférieure). (*Même commission.*)

XI. Lettre du même, même date, avec envoi d'un rapport de M. le docteur POUÉ, sur une épidémie de fièvre typhoïde qui a régné dans la commune de Chapelle-des-Bois (Doubs). (*Même commission.*)

XII. Lettre du même, même date, avec envoi d'un rapport de M. le docteur VALLAT, sur une épidémie de dysenterie qui a régné dans la commune de Roussillon. (*Même commission.*)

XIII. Lettre du même, 23 mars, avec envoi d'un mémoire sur les ressorts hygiéniques et orthopédiques du sieur Julien DESTIBAYRE. (*Commissaires* : MM. Thillaye, Poiseuille et Bouvier.)

#### CORRESPONDANCE MANUSCRITE.

I. Des propriétés fébrifuges et antipériodiques du chloroforme, par le docteur DELIOUX, professeur à l'école de médecine navale de Rochefort. (*Commissaires* : MM. Brichteau, Orfila et Bousquet.)

poche complète, formée par le double feuillet de la caduque; mais ils n'étaient recouverts qu'en partie par cette double membrane, et une portion de leurs villosités était libre et flottante. Or, dira-t-on, si la membrane caduque est, comme on le prétend, la muqueuse même de l'utérus, elle devrait, si elle sort à l'état de poche interne, envelopper l'œuf de tous côtés, ou, si elle ne le recouvre qu'en partie, offrir au moins des traces de déchirure.

» Cette objection, qui, même en présence des pièces de M. Coste, conservait une partie de sa valeur, au moins comme difficulté inexplicable, me semble annihilée par la pièce que j'ai l'honneur de présenter. Celle-ci prouve, en effet, qu'en dehors comme en dedans de l'utérus, l'œuf peut être environné par la caduque, comme l'œuf de l'oiseau par sa coquille.

» L'histologie de ces divers feuillets membraneux peut seule prouver leur identité. Ce travail a déjà été fait avec succès par M. Robin. »

— A 4 heures, l'Académie se forme en comité secret pour entendre le rapport de la section de pharmacie sur la place vacante dans son sein.

### OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

1. The planters guide, and family booth of medicine, by J. Hame Simnes. Charenton, in-12.

2. Report made to the Legislature of Massachussets, upon idiocy, by S.-G. Howe. Boston.

3. A treatise on etherization in Childbirth, by Walter Chaming. Boston, 1848, un vol. in-8.

4. Anesthesia on the employment of chloroform and ether in surgery, Midwifery, by J.-Y. Simpson. Edimbourg, 1850, in-8.



---

SÉANCE DU 20 AOUT 1850.

---

**PRÉSIDENCE DE M. BRICHETEAU.**

---

**CORRESPONDANCE OFFICIELLE.**

~~I. Lettre de M. le ministre de l'agriculture et du commerce qui transmet à l'Académie la recette et les échantillons d'un remède contre les affections cutanées. (*Commission des remèdes secrets.*)~~

~~II. Lettre du même ministre, envoyant à l'Académie 15 bouteilles d'eaux minérales puisées dans une source appartenant au sieur DURAND, de Macon. (*Commission des eaux minérales.*)~~

~~III. Lettre du même ministre, avec envoi de nouveaux échantillons de l'eau minérale de Cusset (Allier), les premiers ayant été altérés. (*Même commission.*)~~

~~IV. Tableau des vaccinations faites pendant l'année 1849 dans les Deux-Sèvres, les Ardennes et Maine-et-Loire. (*Commission de vaccine.*)~~

V. Lettre de M. le docteur DELARUE, qui entretient l'Académie d'accidents survenus à la suite de l'emploi du chloroforme. (*Commission du chloroforme.*)

---

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 1850.

—

**PRÉSIDENTENCE DE M. BRICHETEAU.**

—

» Il n'en est pas de plus grave et qui mette en jeu de plus grands intérêts.

» Vous remarquerez que M. Dugas est à la fois médecin des épidémies et membre du conseil de salubrité. Cette double position, et surtout le caractère honorable de ce confrère, donnent à son travail toute la valeur d'une pièce officielle.

» Toutefois je dois dire que pour plus de rigueur, M. Dugas, allant au-devant de toutes les objections, a provoqué lui-même une contre-enquête et un débat contradictoire. Une commission a été désignée à cet effet. Dès qu'elle aura fait son travail, quel qu'en soit le résultat, je l'enverrai à l'Académie.

» Je joins à la note de M. Dugas le tableau complet et officiel de tous les décès cholériques jusqu'à ce jour. » (*Ce tableau et la lettre de M. Mélier sont renvoyés à la commission du choléra.*)

I. M. DUVAL, membre de l'Académie, dépose sur le bureau de l'Académie plusieurs pièces manuscrites ou imprimées pour servir à l'*Histoire de l'Acad. royale de chirurgie.*

II. M. CHEVALLIER, membre de l'Académie, adresse à la compagnie la *Table du Journal de chimie.*

III. M. E. COTTEREAU adresse à la compagnie quelques réflexions relatives aux accidents qui accompagnent quelquefois l'inhalation des agents anesthésiques. (*Renvoyé à la commission déjà nommée pour le chloroforme.*)

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

1119

27. Réflexions sur les causes de la mort qui survient quelquefois à la suite de l'inhalation des agents anesthésiques, par M. E. Cottereau, chimiste. Brochure in-8, 3 pages.